

École Française de Luanda

Compte-rendu

Objet	Réunion du Conseil d'Administration AEFL
Date	24/04/2019 – 17h30
Local	Salle polyvalente 1 ^{er} étage Batiment F
Participants	Carla BANEGAS, Pierre DUJARDIN, Osvaldo INGLES DE SOUSA, Marc ECOFFET, Cyril CHAMPIGNY, Vladimir CAPINDISSA, Mathilde DASSONVILLE, Nellyana ROLLAND.
Invités :	Jean-Michel BLETTERY (Proviseur), Yves PIRON (DAF), Sébastien VITTET (COCAC), Pascal GUÉRINEAU (Directeur Primaire).

Item	Description / Action / Conclusion	Vote
1	Politique salariale	
	<p>Augmentations salariales pour tous les personnels recrutés locaux au 1^{er} mai 2019. Trois propositions ont été présentées (5%, 8% ou 10%) puis étudiées en fonction du budget et des possibilités de l'école. Il a été décidé une augmentation de 8% de l'ensemble des personnels recrutés locaux au 1^{er} mai 2019.</p> <p>Prime pour les professeurs principaux. La prime actuelle versée aux enseignants assumant également les fonctions de « Professeur Principal » est de 174.000 kwz/an. Cette prime n'a pas été revalorisée depuis plusieurs années. Au vu du travail supplémentaire demandé aux professeurs principaux et volontaires, les membres du conseil d'administration souhaitent valoriser les responsabilités supplémentaires qui leur sont dévolues. Il est décidé que la prime soit portée à 350.000 kwz /an.</p> <p>Prime de reconnaissance de diplôme pour les professeurs titulaires non-résidents (recrutés locaux). Les membres du Conseil d'administration, en concertation avec la Direction de l'Etablissement, souhaitent reconnaître la valeur des diplômes d'enseignants délivrés par le Ministère de l'Education nationale Français. Il a été décidé que tout enseignant titulaire d'un diplôme d'enseignant de l'Education nationale et exerçant ses fonctions au lycée Français sous contrat de « recruté local », recevra une prime mensuelle de 200.000 KWZ. Cette prime s'appliquera à compter de la rentrée scolaire 2019-2020. Cette disposition vise également à permettre à l'AEFL d'augmenter son attractivité et de recruter ainsi plus largement des enseignants titulaires de l'Education nationale Française déjà présents sur le territoire angolais ou non, en contrat local.</p>	<p>5% 1 8% 5 10% 1 Abstention : 1</p> <p>Pour :7 Contre : 0 Abstention : 1</p> <p>Pour :7 Contre : 0 Abstention : 1</p>

CS

4	Calendrier CA	
	Prochaine réunion de bureau le 29/05/19 (à confirmer selon le calendrier de la commission d'admission).	

Séance levée à 21H00

La Présidente



La Secrétaire